



Conseil du second degré du 21 mai 2013

M. Le Proviseur ouvre la séance à 18h15 en expliquant le rôle et la mission du conseil du second degré. Ce conseil se réunit, si nécessaire, pour instruire les dossiers pédagogiques de manière à alléger le conseil d'établissement.

Le conseil n'est pas une instance délibérative et ne concerne que le second degré.

Premier point à l'ordre du jour: organisation de la rentrée :

✚ Effectifs

M. Le Proviseur présente le tableau de prévisions des effectifs arrêtés au 19 avril 2013. (Voir annexe jointe). La comparaison avec les tableaux du Conseil d'établissement d'octobre 2012 montre, tout d'abord, une hausse des effectifs attendus (446 contre 433). Cela ne reste que prévisionnel, car certaines familles n'ont pas encore communiqué leurs intentions. Toutefois, avec une augmentation attendue des élèves de cinquième, M. Le Proviseur propose d'ouvrir une division supplémentaire afin de réduire le nombre d'élèves par classe. La consommation des heures « enseignement » sera plus importante, mais les effectifs des cinquièmes passeront de 29 à 22 élèves par classe.

✚ Aide individualisée au travail personnel des élèves.

M. Le Proviseur explique qu'après analyse avec les professeurs principaux des conseils de classes des premier et second trimestres, un certain nombre d'élèves se trouve face à des difficultés scolaires, auxquelles l'établissement n'apporte aucune solution. Certaines familles font le choix de cours privés. Cependant, ces cours, payants, ne sont pas accessibles à chaque élève.

Le projet d'aide personnalisée pour les élèves du collège sera gratuit. Pour que les enseignants et assistants de vie scolaire puissent se mettre à la disposition des élèves, les cours devront s'arrêter à 16 h maximum, plus particulièrement pour les élèves de 6^e et de 5^e.

M. Le Proviseur présente le tableau comparatif des heures officielles et celles effectuées au Lycée Victor HUGO. Ce tableau met en évidence un nombre d'heures de cours plus élevé (couleur vert) dans notre établissement par rapport au bulletin officiel.

M. Le Proviseur propose de passer de 4 heures d'allemand par semaine à 3 heures pour les élèves en section classique pour se rapprocher des horaires officiels (MEN) et pour mieux identifier la section internationale.

Cette mesure permettra également d'alléger légèrement l'EDT de la section classique et de tenir compte du plafond des emplois. En effet, à ce stade, l'établissement est arrivé au maximum de son plafond d'emploi, pourtant, deux heures d'aide aux devoirs sont obligatoires en 6^e.

La question de l'heure de CDI est posée par les représentants des parents.

Réponse : Cette heure n'étant pas effectuée sur l'ensemble de l'année, elle sera intégrée dans les heures de français. Un groupe ira une fois par semaine au CDI avec la documentaliste.

Question : L'aide aux devoirs concernera-t-elle tous les élèves ?

Réponse : Elle concernera les élèves pour lesquels le besoin est primordial. Ils seront désignés par les professeurs principaux.

AEFE – LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO FRANCFORT/M.

AEFE - FRANZÖSISCHE SCHULE FRANKFURT/MAIN

Gontardstrasse 11 – 60488 FRANKFURT/M.

Tél : +49 (0) 69 – 74 74 98 - 0 / Fax : +49 (0) 69 – 74 74 98 – 142

secretariat@lfvh.net – www.lfvh.net



Question des parents : **Le passage de 4 heures d'allemand à 3 heures pourra-t-il toujours permettre des passerelles pour les élèves ?**

Réponse de M. LECHEVALIER, Proviseur adjoint : Cette passerelle pourra toujours se faire, cependant sa nécessité sera nettement diminuée puisque nous n'aurons plus de classe mixte. Pour la rentrée prochaine nous allons vers un cylindrage équilibré de la 6^e à la 3^e, soit deux classes internationales et une classe traditionnelle.

Madame SATER, représentante des agents, demande la parole pour rappeler qu'auparavant, 3 heures d'allemands étaient à l'emploi du temps et que cela a bien permis la réussite de nombreux élèves. Alors qu'à ce jour, les enseignants de plaignent plutôt des lacunes de nos élèves en français.

Question des représentants de parents :

Avez-vous envisagé de mettre en place les 3 heures d'allemand au lieu de 4 seulement pour les nouveaux élèves du CM2 ?

Réponse de M. Le Proviseur Nous ne l'avons pas encore envisagé, mais nous allons réfléchir à votre proposition.

Remarque de M. ANDRE DE LA PORTE :

Un élève de la section classique doit pouvoir entrer en abibac.

Question des parents.

Les groupes de niveaux seront-ils maintenus ?

M. LECHEVALIER : Les groupes de niveaux seront maintenus. Les professeurs feront les groupes, sachant que la situation sera simplifiée puisque nous n'avons plus de classe mixte.

Les parents restent réservés par rapport à la proposition du chef d'établissement. Néanmoins, le projet serait mieux accepté avec une mise en place progressive.

M. Le Proviseur enregistre la demande et donnera sa réponse au Conseil d'établissement.

✚ Cumul des options

M. Le Proviseur rappelle le fort mécontentement des familles à l'occasion de la dernière rentrée au sujet des « trous » dans les emplois du temps en fin d'après midi.

Si les trois options sont proposées à l'ensemble des élèves, la conception des emplois du temps devra obligatoirement positionner les cours l'un à la suite de l'autre en fin de journée.

De ce fait, l'élève ayant fait le choix d'une seule option, devra attendre jusqu'à trois heures pour en bénéficier, si l'option est placée en dernière heure (Voir pour exemple, l'EDT des 3^e2).

Question des représentants de parents :

N'est-il pas envisageable de positionner une option le matin ?

Réponse de M. LECHEVALIER :

Les familles déposent les élèves en « co-voiturage », avec les enfants du primaire. Mettre une option dès la première heure surchargerait la classe de permanence.

AEFE – LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO FRANCFORT/M.

AEFE - FRANZÖSISCHE SCHULE FRANKFURT/MAIN

Gontardstrasse 11 – 60488 FRANKFURT/M.

Tél : +49 (0) 69 – 74 74 98 - 0 / Fax : +49 (0) 69 – 74 74 98 – 142

secretariat@lfvh.net – www.lfvh.net



Question des représentants de parents :

Combien d'élèves font le choix de l'option cumulée « anglais européen » et « espagnol » ?

Réponse de M. LECHEVALIER :

8 en quatrième et 2 en troisième.

M. Le Proviseur :

"Comme j'ai eu l'occasion déjà de le dire, bon nombre d'élèves abandonne les options, justement à cause des heures d'attente. Sachant que seulement 10 élèves (8 en 4^e et 2 en 3^e) sont concernés par ce cumul d'options, que jamais je n'ai vu dans les établissements dont j'assumais la direction, deux langues vivantes et trois options proposées aux élèves, il faut savoir prendre les décisions qui prennent en compte les remarques et les observations d'une majorité de familles. Ce principe gêne bien plus de familles, qu'il n'en a avantage !" M. Le Proviseur propose de soumettre la question au vote du prochain CEt.

✚ **Dispositif intermédiaire pour l'entrée en seconde.**

M. Le Proviseur expose, le dossier pour la section "intermédiaire". Il a déjà été présenté aux parents d'élèves le 17 mai dernier.

En fait, comme nous aurons trois secondes à la rentrée prochaine, nous avons prévu une division « abibac », une division « classique » et une division avec un projet spécifique qui pour le moment se nomme « allemand renforcé » mais nous sommes en train de réfléchir à une meilleure appellation.

Il reste quelques retouches à apporter au projet, qui sera présenté à tous les parents d'élèves de 3^e, le 10 juin 2013.

Les représentants de parents ont trouvé le projet intéressant, mais regrettent quand même que tous les élèves souhaitant rentrer en abibac ne puissent pas le faire.

M. ANDRE DE LA PORTE précise qu'il a connaissance de cas d'élèves qui en font la demande, mais qui n'ont absolument pas le niveau.

Madame IDE demande que la pratique bilingue des élèves de cette classe soit reconnue officiellement.

M. Le Proviseur répond que les contacts sont pris avec l'institut Goethe de Francfort, pour un partenariat en ce sens.

Pour le prochain projet d'établissement, une réflexion sera menée pour faire évoluer cette section vers une section européenne, avec la validation de la tutelle pédagogique. La difficulté restera de choisir si cette section européenne « allemand » doit être destinée aux élèves de ES ou de S.

Deuxième point à l'ordre du jour : Voyages.

Madame THIRION présente la fiche financière de deux voyages.

- Le voyage pour les jeux européens de l'AEFE
- Le voyage du club « pêche à la mouche »

Ces voyages n'ont pas été présentés au Conseil d'Etablissement du mois de novembre dernier. Ils nécessitent donc un vote.

Pour 7 voix
Contre 0 voix

AEFE – LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO FRANCFORT/M.

AEFE - FRANZÖSISCHE SCHULE FRANKFURT/MAIN

Gontardstrasse 11 – 60488 FRANKFURT/M.

Tél : +49 (0) 69 – 74 74 98 - 0 / Fax : +49 (0) 69 – 74 74 98 – 142

secretariat@lfvh.net – www.lfvh.net



Autres questions des parents

Comment pouvons nous rassurer les parents suites aux craintes et attentes présentées vendredi dernier ?

Les parents ont fait des propositions qui seront étudiées. L'équipe de Direction possède une „certaine expérience“ de préparation de rentrées. Les parents peuvent être rassurés.

Etes-vous prêts à associer les parents de manière active au développement du projet d'établissement 2013-2016 ? si oui de quelle manière ?

Les parents seront impliqués comme tous les partenaires de l'établissement à la rédaction du nouveau projet d'établissement. Pour le moment, nous sommes en attente des orientations de l'AEFE.

Les élèves n'ont pas pu assister au conseil, M. Le Proviseur répondra à leurs questions au moment du conseil d'établissement.

La séance est levée à 20 h.

AEFE – LYCEE FRANÇAIS VICTOR HUGO FRANCFORT/M.

AEFE - FRANZÖSISCHE SCHULE FRANKFURT/MAIN

Gontardstrasse 11 – 60488 FRANKFURT/M.

Tél : +49 (0) 69 – 74 74 98 - 0 / Fax : +49 (0) 69 – 74 74 98 – 142

secretariat@lfvh.net – www.lfvh.net